



# CONSULTATION SUR L'AVANT-PROJET DE CONSTITUTION

## QUESTIONNAIRE ET PRISE DE POSITION

Organisation : ..... FARGO (Fédération d'associations privées  
d'action sociale) \*  
 Nom et prénom : ..... FAVRE Nothalie, Présidente  
 Adresse : ..... % C.G.V.  
 Date et signature : ..... Genève, le 22 mars 2011  
 ..... N. Favre

Les noms et signatures sont obligatoires.

Délai de renvoi du questionnaire : 25 mars 2011

Mode de remplir et de renvoyer le questionnaire :

- ☛ avec l'enveloppe réponse ci-jointe, au Secrétariat de l'Assemblée constituante
- ☛ par Internet avec le lien et le code d'accès indiqués sur la lettre d'accompagnement

\* Membres : Accueil de nuit / Armée du Salut  
 Camarade  
 Caritas  
 CSP  
 C.G.V.  
 Compagna  
 La Main Tendue  
 Centre LAVI  
 le Bateau "Genève"  
 Caré  
 Pro Filia  
 Pro Juventute  
 Pro Senectute  
 Service Social Israélite



Votre avis sur l'avant-projet de constitution.

1. Vos commentaires généraux.

2. Vos commentaires spécifiques sur le(s) article(s) qui vous intéressent plus particulièrement.

Les membres de la FARCO demandent  
que figurent à :

l'article 189

Mise en oeuvre

L'Etat met en oeuvre, évalue et renouvelle  
l'aide sociale, en collaboration avec les institutions  
publiques et privées.

l'article 193

L'Etat reconnaît le rôle des associations dans  
la vie collective et respecte leur autonomie

L'Etat facilite l'exercice du bénévolat et soutient  
la formation des bénévoles.

L'Etat peut nouer des partenariats avec les  
associations, pour soutenir des activités d'intérêt  
général.

NB Il vous est possible de transmettre une prise de position plus longue sur papier libre. Merci d'y  
reporter vos coordonnées.